



Les Usagers de l'hôpital d'Aubenas

Janvier 2016

ENSEMBLE POUR DEFENDRE NOTRE SANTE, NOTRE PROTECTION SOCIALE NOTRE HOPITAL

L'année 2015 a vu la discussion et l'adoption de la Loi Touraine et du Projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Ces deux projets portent gravement atteinte à nos droits à la santé, à la protection sociale et à nos hôpitaux de proximité.

Concernant l'hôpital, la loi Touraine aggrave, d'une manière autoritaire, la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires de Mme Bachelot votée en 2009.

Avec la loi Touraine, nos hôpitaux sont en danger car encore plus soumis aux critères économiques libéraux ayant pour seul but de réduire les dépenses hospitalières. Ces regroupements se feront par une décision autoritaire des Agences Régionales de Santé (ARS).

Avant même le vote de la loi, ces GHT (Groupements hospitaliers de Territoire) sont en préparation active, les regroupements de services décidés autoritairement contre l'avis de la population concernée, des élus, des besoins sanitaires.

Le PLFSS, dans la continuité du Pacte de stabilité qui distribue des milliards aux grands patrons, a décidé que le taux d'augmentation des dépenses d'assurance maladie serait de 1,75 % ; taux le plus bas jamais voté depuis 1996. Avec 4%, l'hôpital fait face avec difficulté, ce taux anormalement bas signifie la mise en danger certaine des structures hospitalières publiques.

Quelles conséquences pour notre hôpital ?

Les regroupements initiés par les GHT mettent en danger nos services et notamment notre service de néonatalogie dont l'autorisation vient à échéance fin février 2016.

Le taux d'augmentation des dépenses d'assurance maladie réduira de fait les moyens des services (et notamment les moyens en personnel) aggravant la qualité de prise en charge des patients.

Partout en France, la population, les élus et le personnel résistent à cette logique.

Les dernières Rencontres Nationales de la Coordination Nationale de Défense des hôpitaux et maternités de proximité ont permis de faire écho à ces mobilisations, par exemple en Bretagne, en Midi Pyrénées, plus près de nous dans la Loire à Feurs où la maternité a été fermée sans concertation et à Privas pour préserver la maternité.

**IL NOUS FAUT ÊTRE VIGILANTS ET MOBILISÉS POUR DÉFENDRE
TOUS LES SERVICES DE PROXIMITÉ.**

Nous vous invitons à discuter

ASSEMBLEE GENERALE

A LA MAISON DE QUARTIER DE PONT D'AUBENAS

VENDREDI 15 JANVIER 2016 à partir de 18H

Ordre du Jour
Rapport moral/Rapport financier/Élection du bureau
Projets et Perspectives

Candidatures à adresser à Joseph MAATOUK 1 rue Lablachère 07200 Labégude
04 75 37 36 72

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2015 pourront voter

UNE COLLATION cloturera notre assemblée

✂

Bulletin d'adhésion à l'association « Les Usagers de l'hôpital d'Aubenas »

Nom / Prénom Adresse (e.mail éventuellement)

Adhésion 2016 (minimum 5 euros) (le tarif 2017 sera fixé à l'AG) à adresser à:

Lucienne Haizé 127 Chemin de la Castellane 07150 Vallon Pont d'Arc

Chèque libellé à l'ordre de: « Les usagers de l'hôpital d'Aubenas »

✂

POUVOIR

Je soussigné (à jour de ma cotisation)

donne pouvoir à Mr/Mme.....

Pour me représenter le 15 janvier 2016 à l'Assemblée générale des « Usagers de l'hôpital »